

Laval labellisé territoire de demain

Ce label international valide l'aménagement du site du 42^e RT comme quartier de la connaissance et de la réalité virtuelle.

La ville de Laval s'est vue remettre le label « Territoire de demain » par la fondation, éponyme pour son projet d'aménagement du site du 42^e Régiment de Transmission et la création d'une cité de la réalité virtuelle. Ce label récompense des territoires particulièrement innovants dans le monde entier. « **Ce ne sont pas les villes qui postulent, souligne André Loechel, président de la fondation Territoires de demain. C'est nous qui les repérons et les labellisons.** »

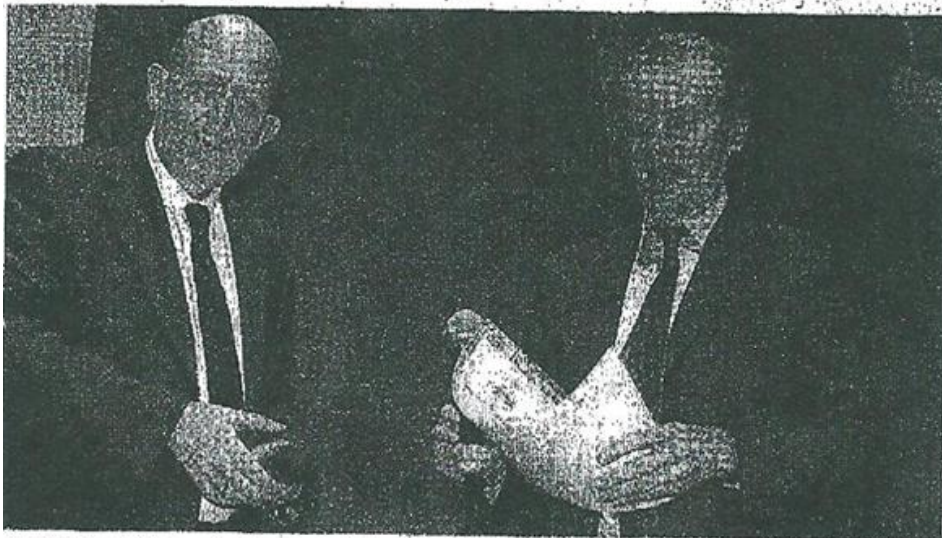
La fondation, qui suit l'évolution de Laval depuis dix ans, a particulièrement aimé la création d'un nouveau site qui rendra l'innovation proche des citoyens. « **Le site du 42^e RT conjuguera des chercheurs, des enseignants, des créateurs d'entreprise et sera ouvert sur les habitants du quartier,** apprécie André Loechel. **C'est une nouvelle façon**

de vivre la cité. » Idir Ait Arkoub, adjoint au maire en charge du numérique et de la réalité virtuelle, assure : « **Nous voulons faire du site du 42^e RT un quartier de la connaissance et un Laval virtual permanent.** »

Au-delà de la reconnaissance pour Laval que constitue ce label, il permettra à la ville d'échanger avec d'autres territoires innovants et de la faire connaître auprès d'entreprises. La fondation appuie également les territoires labellisés pour l'obtention de fonds de l'Union européenne pour l'innovation.

Mais la politique locale n'est jamais loin. Ce label montre la pertinence du projet d'aménagement du site du 42^e RT de la municipalité. Un coup de pouce imprévu qui tombe à pic pour Guillaume Garot pour faire taire les critiques de l'opposition.

Jacques DUPLESSY.



André Loechel, président de la fondation Territoires de demain, remet à Guillaume Garot son label à la ville de Laval.